



PAYS DU SUNDGAU

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



PROJETS

PÔLE D'ÉQUILIBRE
ALIMENTAIRE
Y

D
AUTORISATION

S
U
ÉNERGIE

D
G
LEADER
U

HABITAT

DU
R
I
DES

SCOT
LS

T
R
R
I
ET
O
R
I
A
L

C
RURAL
L
T
U
R
E

M
O
B
I
L
I
T
É



Le Pays du Sundgau EN BREF

1€ = 4€

Chaque année, pour 1 € versé par les Communautés de Communes, le Pays du Sundgau reverse en moyenne 4 € sur notre Territoire.



22

Agents
à votre
service.



400 000 €

de subventions
mobilisées chaque année



3 000



Demandes instruites
chaque année par le
Service d'Autorisation
du Droit des Sols.

Qu'est-ce que le Pays du Sundgau ?

Le Pays du Sundgau est un Établissement Public de Coopération Intercommunautaire. Cette structure résulte d'une démarche volontaire des Communautés de Communes du territoire.

Le PETR du Pays du Sundgau s'inscrit sur un territoire de 663 km² qui compte près de 72 000 habitants.

Le Territoire s'organise en 108 communes et 2 Communautés de Communes :

- Communauté de Communes Sud-Alsace-Largue : 44 communes.
- Communauté de Communes Sundgau : 64 communes.

Les communautés de communes désignent les 36 délégués qui siègent dans l'organe délibérant du Pays du Sundgau : le Conseil Syndical.

La répartition des délégués est la suivante : 18 pour la Communauté de Communes Sud Alsace Largue, et 18 pour la Communauté de Communes Sundgau.

La présidence ainsi que les vice-présidences du Pays du Sundgau sont élues parmi ces 36 délégués lors de la séance d'installation.

Le Pays du Sundgau est l'outil de prospective des Communautés de Communes qui travaille pour leur compte afin de tracer les meilleures voies possibles en termes de transition énergétique, de solutions de déplacements, de développement équilibré de l'habitat, d'attractivité culturelle et patrimoniale, de transition des modes de productions alimentaires et de capacité de financement de l'innovation.



David RIGOULOT
Directeur du PETR du Pays du Sundgau



Astrid CLORY
Responsable des finances et des ressources humaines



Mélisande CHABANEL
Secrétaire de direction



2 Communautés de Communes



108 Communes



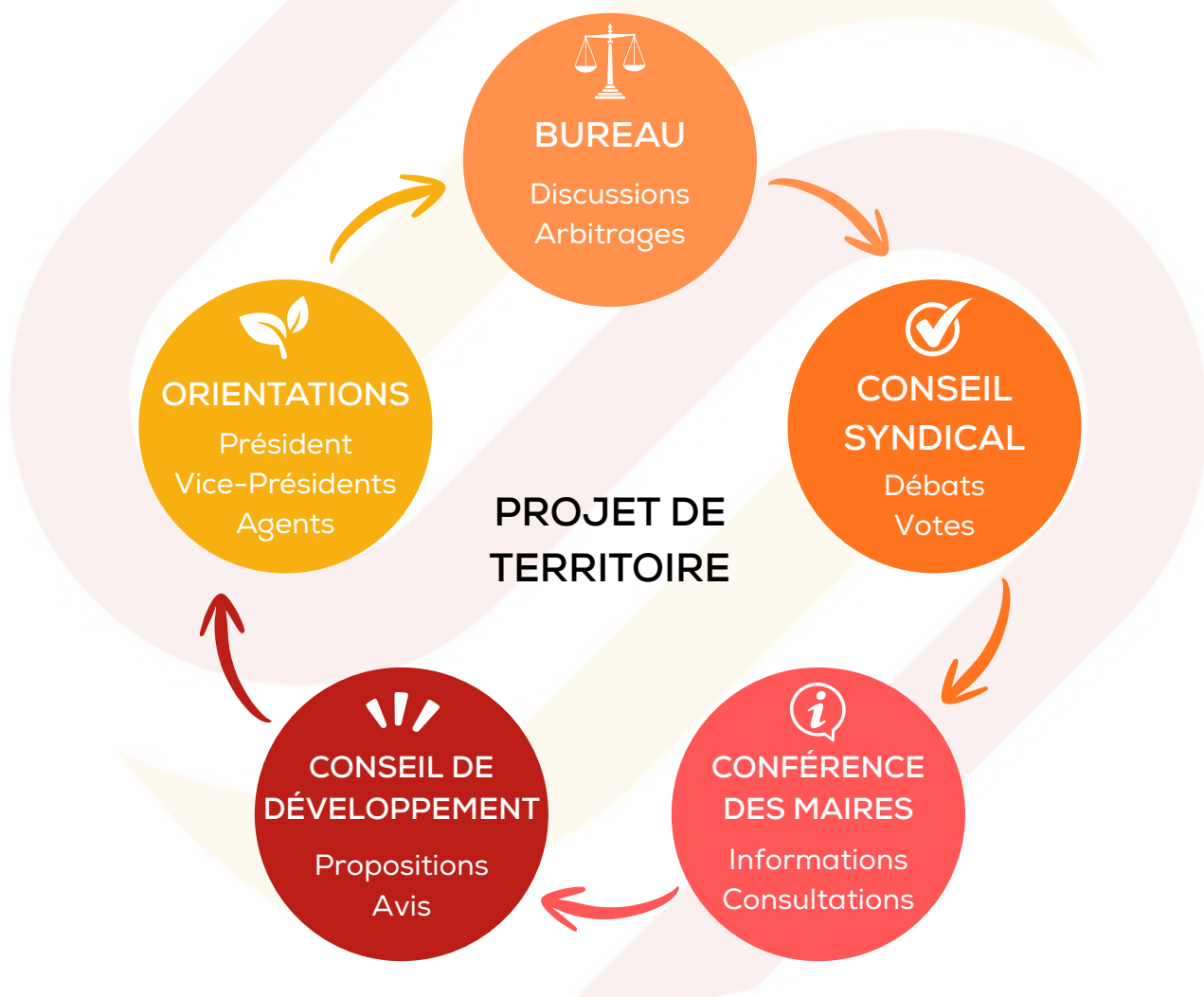
72 343 Habitants



663 km²

LES INSTANCES

ÊTRE AU COEUR DES ÉCHANGES



Le projet de territoire

C'est la feuille de route qui guide l'action du PETR du Pays du Sundgau sur son périmètre pour les 6 prochaines années :

- Un diagnostic qui met en lumière les principaux enjeux du territoire.
- Des fiches qui préconisent les actions prioritaires à engager pour répondre aux enjeux.
- Le rôle de chaque collectivité dans la conduite des actions pour une meilleure complémentarité.



La convention territoriale d'exercice partagée

Elle définit l'ampleur et les conditions techniques et financières des missions conduites par le Pays du Sundgau aux noms des Communautés de Communes et pour leur compte.

La Convention 2025-2031 est entrée en vigueur depuis le 1er octobre 2025.



Programme Européen - LEADER

C'est un programme européen de financement qui encourage la mise en réseau des acteurs locaux et permet de favoriser le développement durable et la cohésion territoriale.

Le Programme LEADER 2023-2027 permet d'accompagner des projets dans les domaines suivants :

SUNDGAU
FRONTIÈRES



Monsieur Sébastien STOESSEL, Président 2023-2027



Économie de proximité



Bien Vivre ensemble



Transitions



Mobilités durables



Laetitia PAJOT, Responsable du Pôle LEADER
Chargée des relations extérieures du territoire
Tél. 03 89 25 96 91 – leader@pays-sundgau.fr



Jérémie MALLERY, Animateur-gestionnaire LEADER
Thématiques Économie de proximité et Mobilités durables et petites logistiques de marchandises
Tél. 03 89 25 96 94 – animationleader@pays-sundgau.fr



En cours de recrutement, Animateur-gestionnaire LEADER
Thématiques Transitions et Bien Vivre Ensemble
Tél. 03 89 25 99 16 – gestion.leader@pays-sundgau.fr

90



Porteurs de projets rencontrés par notre équipe LEADER pour la programmation 2023-2027

1 920 000



de fonds LEADER distribués sur le Territoire avec le programme 2014-2022

Culture et Patrimoine

L'objectif actuel de la mission est de construire une stratégie à l'échelle du territoire, visant à renforcer la valorisation du patrimoine sundgauvien et l'appropriation de l'identité locale par les habitants.

Le Cercle des mécènes

C'est la mobilisation de 10 entreprises locales qui souhaitent s'engager dans la sauvegarde des patrimoines sundgauviens, en partenariat avec la Fondation du patrimoine.



70 000 €

d'aides pour la rénovation du patrimoine sundgauvien



Judith OTT, Responsable du Pôle Culture et Patrimoine
Tél. 03 89 68 28 01 – culture@pays-sundgau.fr



4 000



Jeux Pays du Sundgau vendus sur le territoire

Projet Alimentaire Territorial

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) vise à soutenir l'agriculture locale en assurant le maintien des exploitations et le renouvellement des générations agricoles. Il contribue également à préserver les ressources naturelles, notamment la qualité et la quantité de l'eau, ainsi que les prairies.

Valorisation de la viande élevée à l'herbe du Sundgau/Sud-Alsace

Développer une démarche de certification pour répondre aux besoins des exploitants du territoire et des acteurs de la distribution/restauration.



Barbara SIE, Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial
Tél. 03 89 25 96 66 – alimentation@pays-sundgau.fr

73

points de ventes de produits locaux sur la carte "Mangez Sundgauvien"



Projets Méthanisation et décarbonation des Entreprises.

L'objectif est de renforcer les capacités de production en énergie renouvelables, locales et bas-carbone. Mais aussi de favoriser les usages en local pour décarboner les activités du territoire.

La mission a pour but de réduire les coûts énergétiques, de valoriser les ressources agricoles (lisiers/lisiers), de développer l'économie locale et d'améliorer le cadre de vie pour les habitants du Sundgau.



Katherine WHILER, Chargée de Projets Méthanisation et Décarbonation des Entreprises
Tél. 03 89 25 96 92 – planclimat@pays-sundgau.fr

La mobilité

Promouvoir des solutions qui permettent aux habitants de limiter l'utilisation d'une voiture individuelle est un fort enjeu sur le territoire.

Les objectifs sont de réduire les émissions de CO² et développer des solutions de mobilité pour tous les usages.

Le changement des habitudes de transport et la construction de nouvelles solutions de mobilités participeront à l'amélioration de du cadre de vie et de la santé des sundgaviens.

La mise en service de 4 lignes de bus est l'un des objectifs poursuivis par le Pays du Sundgau dans le projet Sundgomobich.



132 KM
de transport
en commun
grâce au projet
Sundgomobich



Arnaud CHAUVET, Coordinateur Projets Mobilités
Responsable de projet Sundgomobich
Tél. 03 89 25 96 67 – mobilite@pays-sundgau.fr



Alizée KOLMER, Animatrice Mobilités Durables
Tél. 03 67 35 15 08 – animationmobilite@pays-sundgau.fr

interreg  Co-financé par l'Union Européenne
Rechtsverband von der Europäischen Union
Rhén Supérieur | Oberrhein

Sundgomobich

DIMANCHE
30 AOÛT
2026



Schéma de Cohérence Territorial

C'est un document de planification, d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
Il définit des orientations pour les 7 thèmes suivants :



Aménagement
du territoire



Urbanisme



Habitat



Economie



Environnement



Equipements
commerciaux



Mobilité



150 ha

**d'enveloppe foncière
pour développer
le territoire du Sundgau**



Clara KUTTLER, Chargée de mission Schéma de Cohérence Territorial
Tél. 03 67 35 15 07 – scot@pays-sundgau.fr

Habitat

France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat, est le point d'entrée unique pour tous les parcours de travaux. Un conseiller vous oriente tout au long du projet de rénovation énergétique ainsi que sur un projet d'adaptation à la perte d'autonomie.

Ces conseils sont gratuits, neutres et objectivés, avec un accompagnement sur les choix techniques et les aides financières.



Florian JUD, Responsable du Pôle Habitat et Conseiller France Rénov'
Tél. 03 89 25 96 68 – conseiller.renovation@pays-sundgau.fr



Prise de rendez-vous par mail

Autorisation du droit des sols - ADS

Un travail de proximité est mené avec les mairies pour une instruction des demandes au plus près des réalités communales.

Le service ADS du Pays du Sundgau propose également un accompagnement des pétitionnaires en amont des projets afin de les aider dans la constitution de leurs dossiers.



93
Communes
adhérentes
depuis 2023

Service de récolement

Ce service de contrôle des autorisations d'urbanisme vérifie la conformité entre les permis déposés et les constructions réalisées : vérification des dimensions, concertation entre les parties, régularisation des projets et accompagnement juridique du maire.



Sébastien KERN, Responsable du Service d'Autorisation du Droit des Sols



Julien BAEUMLIN, Secrétaire du Service
Tél. 03 89 25 99 17 – ads@pays-sundgau.fr



Francis HELBLING
Contrôleur de la conformité des constructions



Gaëlle ETTER
Instructrice du Droit des Sols



Axelle RICHARD
Instructrice du Droit des Sols



Marie-Odile KABBAJ
Instructrice du Droit des Sols



Samia JACOBBERGER
Instructrice du Droit des Sols



Hadjer MUTAVZDIC
Instructrice du Droit des Sols



Frédéric STROUP
Instructeur du Droit des Sols



PAYS DU SUNDGAU

39 av. du régiment de Hussards Quartier Plessier
Bât. 15 - 68130 Altkirch
www.pays-sundgau.fr

Contacts

Tél : 03 89 25 49 82
info@pays-sundgau.fr

FAITS *Marquants*



MANDAT 2020-2026

2020



Élection pour le mandat 2020-2026

2021



France Rénov'



Lancement du dispositif Covoit'Go

2022



Élaboration - Plan de paysage



Candidature LEADER



Lancement du Projet de Territoire



Parcours d'éducation artistique et culturelle

2023



Mise à disposition des communes de vélos à assistance électrique



Service ADS unique



Création d'une mallette pédagogique PEDAGOV pour la rénovation de l'habitat

Démarrage du projet Sundgomobich

2024



Démarche flotte faible émission



Parcours Art et Nature STUWA



Conseil de développement : SLOW UP



Appel à manifestation d'intérêt : Méthanisation

Édition du jeu de société Pays du Sundgau



Lancement du Service Récolement

2025



Révision du SCoT



Étude Station carburants bas carbone



Forum de l'alimentation

Validation du Projet de Territoire